

INFOS NEGOCIATIONS SCO

Polyvalence des Conseillers N1 Home vers OPEN Mobile

Sont concernés :

- 8 salariés de Cergy ayant suivi la formation de Mars et Avril 2019
- Les nouveaux conseillers N1 et Managers qui rentreront dans le dispositif 8 à 10 salariés sur le site de Maillot
- les soutiens métiers et coachs amenés à se former à cette polyvalence

Pour rappel : dans le 4^{ème} trimestre 2018, des négociations avaient ouvertes.

. La direction faisant la « sourde oreille » aux justes revendications posées par les Organisations Syndicales, notamment sur le montant de la prime, avait appliqué une Décision Unilatérale inférieure à l'avancement des négociations sur la prime soit 600 Euros. La CGT a demandé suite à cette mesure un peu « inélégante », et a obtenu l'ouverture de nouvelles négociations

RESULTAT

- une prime d'accompagnement d'un montant de 750 Euros (mesure accordée aux personnes présentes au SCO Ile de France à l'issue de la formation)
- une prime supplémentaire de 150 Euros attribuée après 3 mois de prises d'appels

Les termes de cet accord prévalent sur la décision unilatérale du 13/11/2018. Donc les salariés de Cergy sont eux aussi concernés.

DONC AU TOTAL UN MONTANT DE 900 EUROS !

LA CGT SIGNE CET ACCORD



C'est un pas vers la reconnaissance des compétences des salariés. Mais il serait bien aussi que ces compétences bien réelles soient reconnues pour tous.

Comment comprendre que 87% des salariés sont au maximum opérationnels sur la grille ARCQ.

On a tous besoin d'une réelle reconnaissance de nos compétences quel que soit notre métier.

L'EFFICACITE C'EST LE TOUS ENSEMBLE !

Pour que mon travail compte,
je vote CGT

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019